

Projet de Réserve Biologique de la Gardiole

Information et échanges avec les usagers

27/02/2025

Mission de l'ONF : une gestion forestière durable et multifonctionnelle

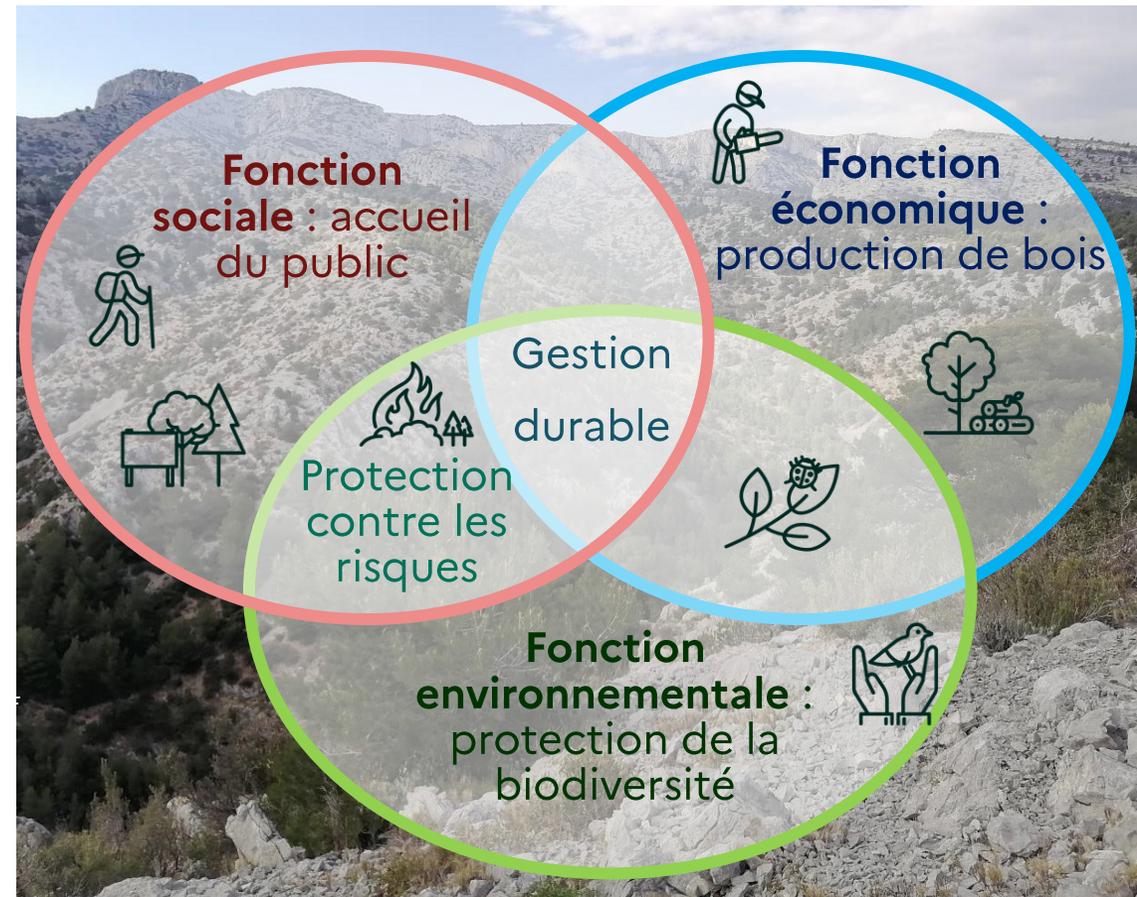
- **Le régime forestier et la gestion durable**

Les Forêts « relevant du Régime Forestier » sont des forêts publiques appartenant à l'État, aux collectivités, aux établissements publics, à des établissements mutualistes.

L'ONF gère ces forêts dans un objectif de gestion **durable** et multifonctionnelle

- **L'aménagement forestier**

- Document réglementaire et opposable
- Objectif : gérer de manière durable les forêts soumises au régime forestier
- Planification des actions à mener sur 20 ans (coupes et travaux, au regard des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux)
- Aménagement de la forêt domaniale des Calanques révisé en 2024



La Mission d'Intérêt Général « Biodiversité et Paysage »


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



- Une mission d'intérêt général confiée à l'ONF depuis 2012
- Renforcée en 2023 (15M€)

7 missions phares

Réserves
biologiques

Aires
protégées

Plans
nationaux
d'action

Forêt et
société

Milieux
humides et
ripisylve

Surveillance
de la
biodiversité

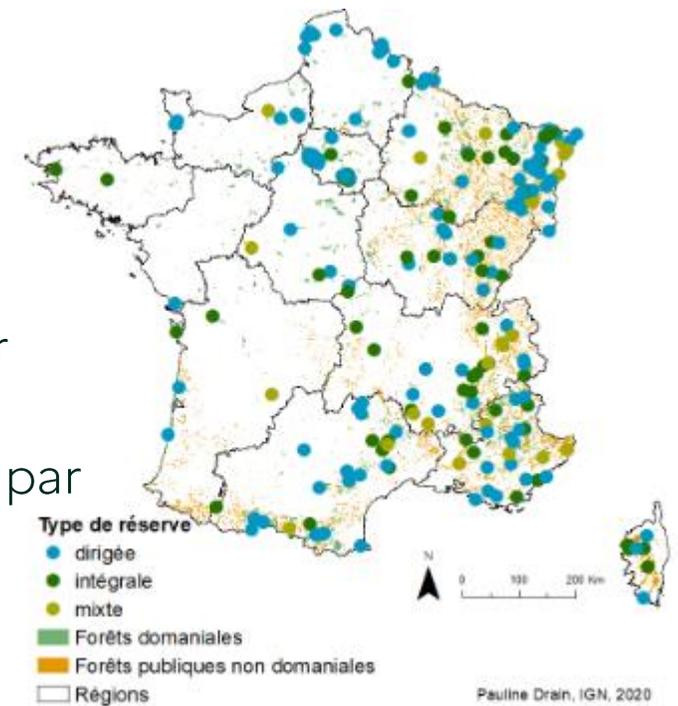
Littoral

- 6 réseaux naturalistes

MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

Les Réserves Biologiques

- **Statut de protection** spécifique aux espaces relevant du régime forestier
- Cadrées par le code forestier et 2 instructions (1995, 1998)
- Créées par **arrêté interministériel** après approbation du **plan de gestion** par le Conseil National de Protection de la Nature
- Gérées par l'ONF



Deux types de réserves biologiques selon les objectifs :

Réserve biologique dirigée (RBD) :

- Gestion conservatoire au profit d'espèces ou habitats patrimoniaux et vulnérables
- Souvent des milieux ouverts ou humides

Réserve biologique intégrale (RBI) :

- Habitats forestiers soustraits à la gestion forestière
- Objectif de représentativité nationale : références pour la gestion dans les habitats similaires
- Suivis scientifiques et naturalistes



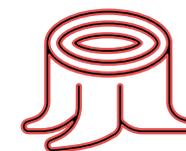
255 réserves en 2025

Les Réserves Biologiques Intégrales : réglementation

Des impératifs de réglementation définis au niveau national



- Absence d'intervention sylvicole (coupes, travaux, génie écologique...) sur le **long terme** (pérennité de la libre évolution)
- Interdiction du **pastoralisme**
- Interdiction de la **chasse au petit gibier**



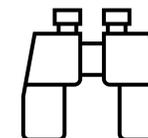
Mais pas une mise sous cloche des usages



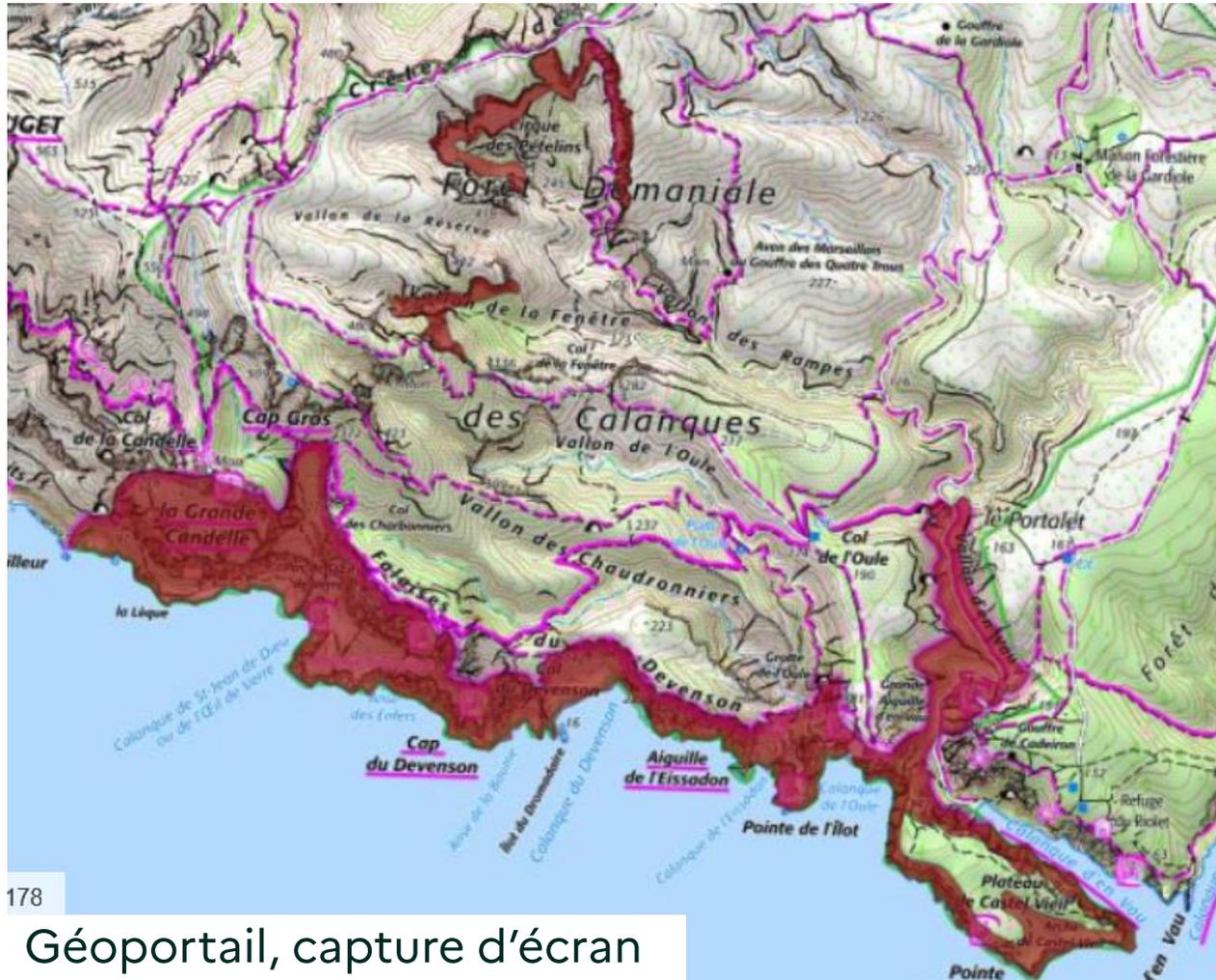
- Régulation des ongulés, lutte contre les espèces invasives possibles
- Fréquentation du public autorisée
- Travaux de sécurisation des sentiers possibles
- Une réglementation spécifique à établir : ici **pas de contraintes supplémentaires par rapport au cœur de parc**



Une vocation d'observatoire et de suivi des écosystèmes forestiers, servant de référence pour les forêts gérées



Situation actuelle dans la forêt domaniale



- **Réserve Biologique Dirigée** créée en 1983 : « Falaises rocheuses de la Gardiole et vallon d'En Vau »
- Absence de plan de gestion : contraire aux normes actuelles de création des RB
- Quelques prospections naturalistes :
 - Lichens 2018
 - Mycologie 2014
 - Micromammifères 2014



© ONF



© G. Gruhn ONF

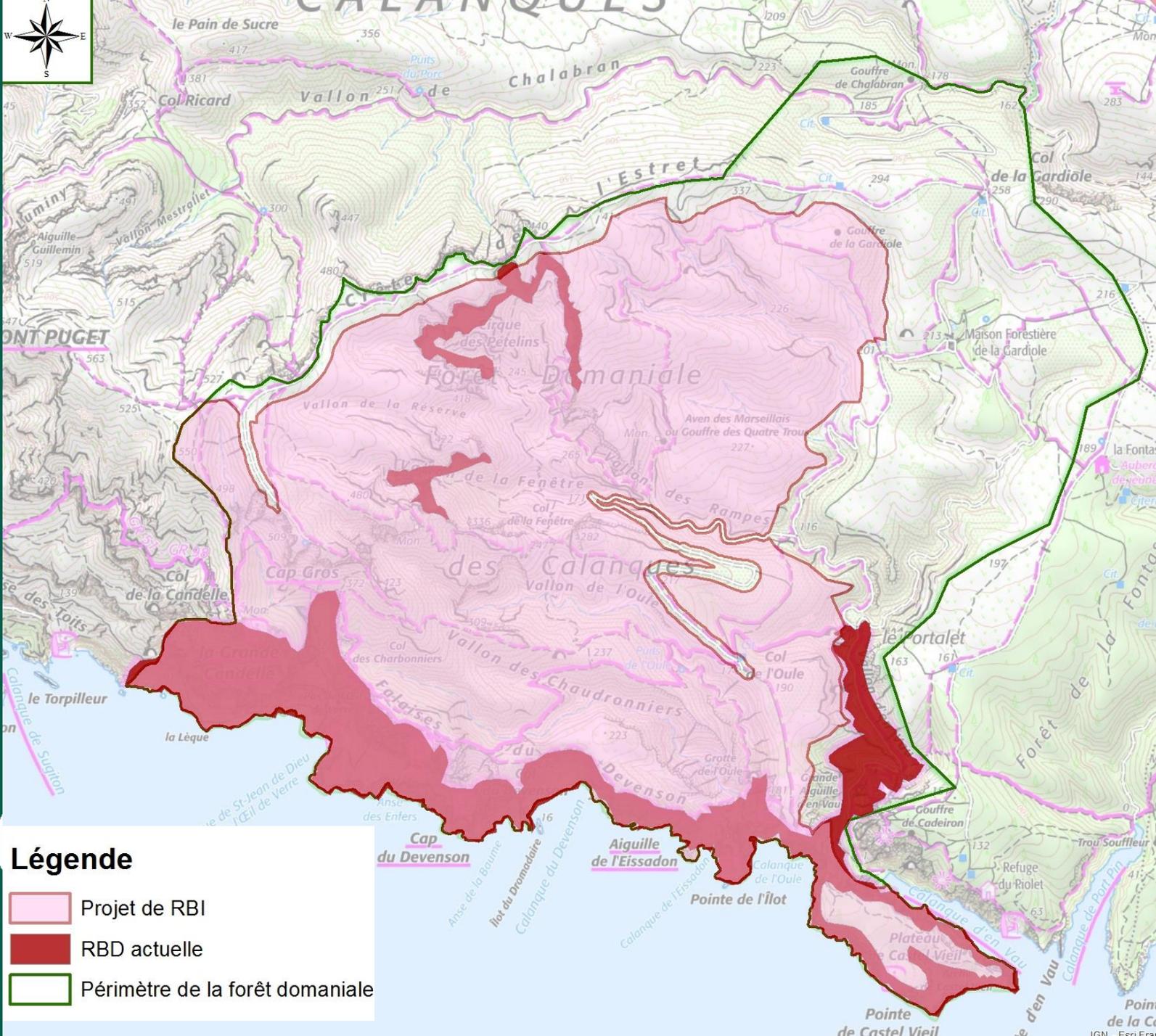


© J. Raynaud ONF

Projet d'extension et conversion en RBI

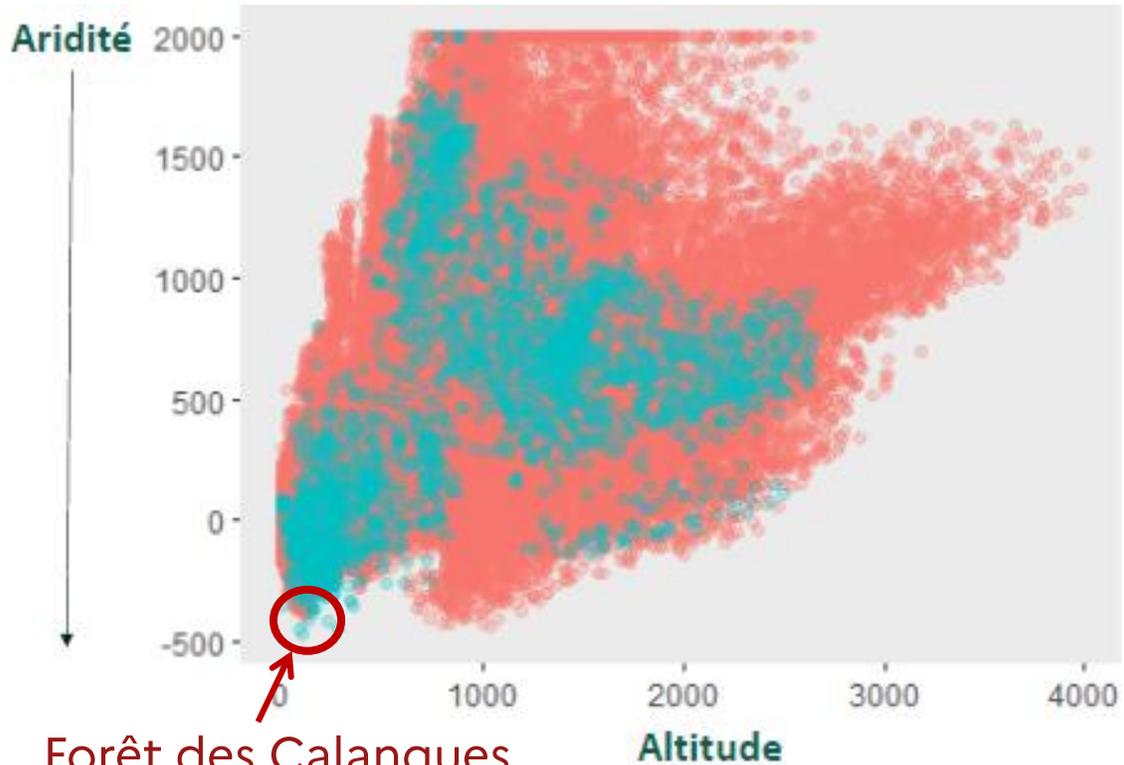
560 hectares, zonage défini dans le plan d'aménagement forestier (2024 – 2032)

- **Exclusion d'En Vau** et de ses accès (fréquentation et enjeux de sécurisation trop forts)
- **Exclusion des pistes DFCI** et Bandes Débroussaillées de Sécurité
- **Extension** sur l'ensemble des habitats à l'Ouest de la route Gardiole – En Vau



Intérêt du projet de réserve sur La Gardiole

- Une **forêt sentinelle** du changement climatique en conditions **d'aridité extrême**



- Des **dépérissements** d'espèces thermophiles interrogeant sur l'**avenir de la végétation**



Intérêt du projet de réserve sur La Gardiole

- Des **habitats forestiers non représentés** dans le réseau national des réserves : les **pins d'Alep « mésogéens »**
- La possibilité de mettre en place des **suivis et observatoires** de l'évolution d'un milieu naturel riche et spécifique en lien à sa xéricité



MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

| Une réserve à vocation d'observatoire



Mosaïque d'habitats

Typiquement méditerranéens, rupestres, pelouses, landes et forestiers, dans des conditions xériques marquées



Biodiversité spécifique

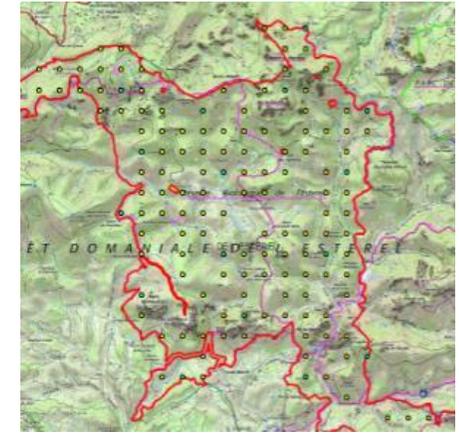
Flore et fonge endémique et originale
Chauves-souris cavernicoles
Faune méditerranéenne rupestre patrimoniale



Impact du changement climatique sur la végétation

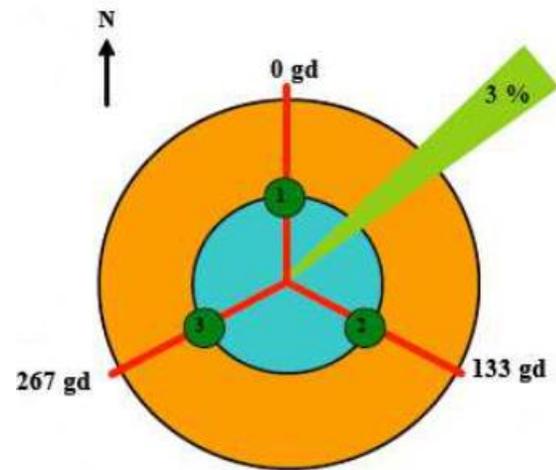
Dépérissement d'espèces thermophiles
Interrogations sur les dynamiques en cours

Suivi des peuplements forestiers en RBI : le PSDRF

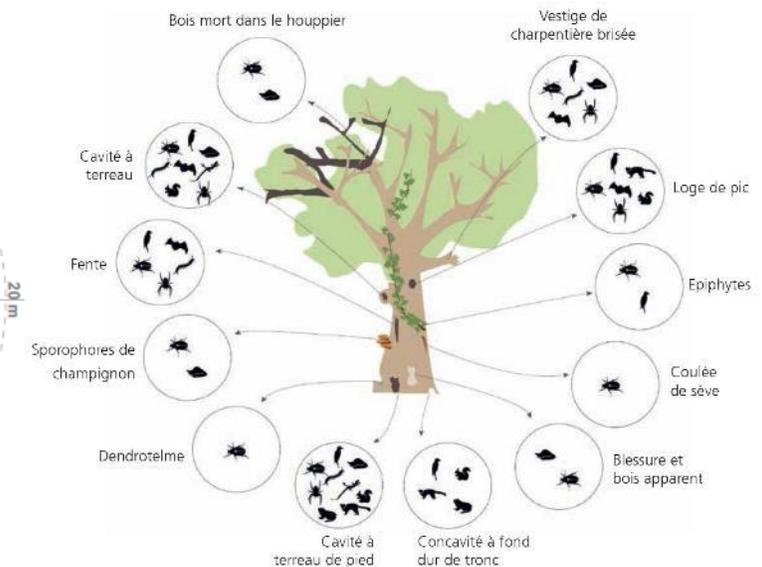
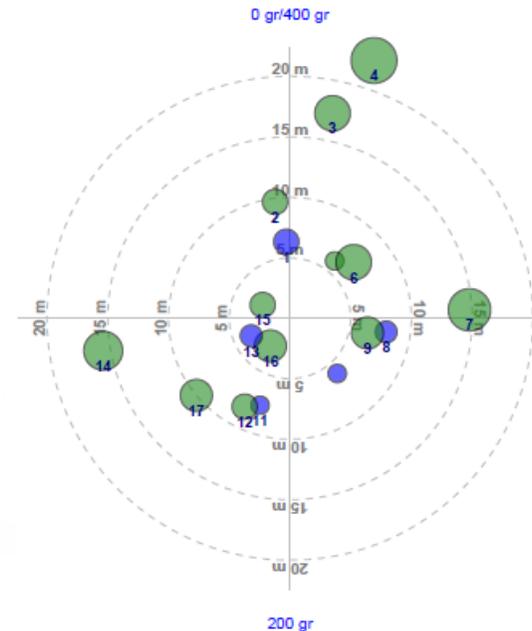


Protocole de Suivi Dendrométrique en Réserve Forestière (PSDRF)

- Protocole national ONF – RNF déployé sur toutes les RBI
- Placettes permanentes inventoriées tous les 10 à 20 ans
- Quantification de l'intégralité du cycle de vie de l'arbre – du semis au bois mort
- Maillage systématique des zones boisées



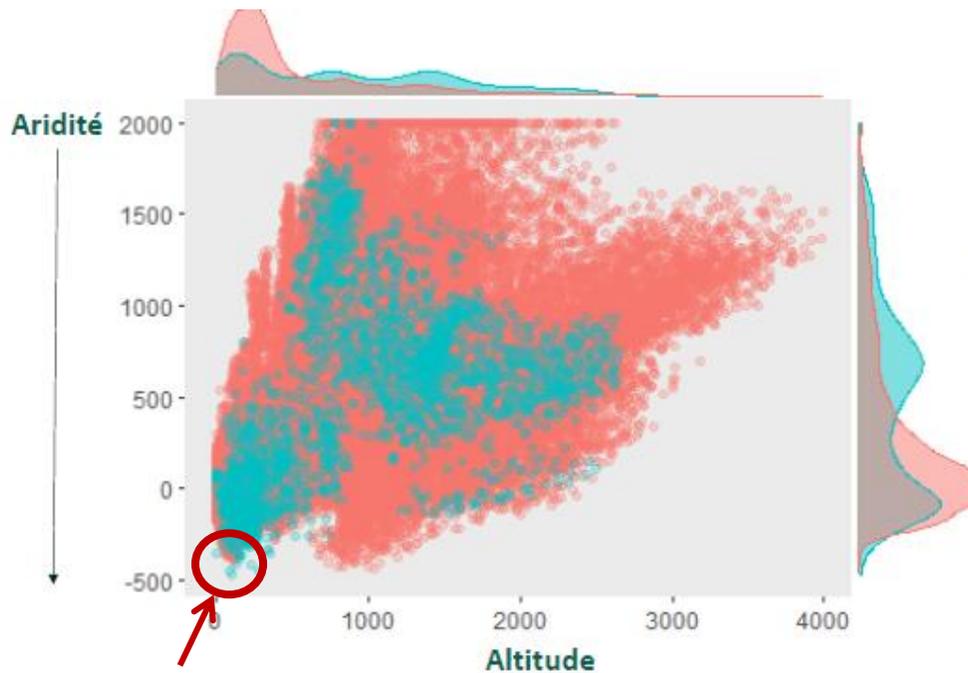
Vivant	D1.30 >= 30	Angle fixe de 3%
	7.5 < D1.30 < 30	Cercle de 10 m de rayon
	D1.30 < 7.5	3 cercles de 1.5 de rayon
Mort sur pied	D1.30 >= 30	Cercle de 20 m de rayon
	7.5 < D1.30 < 30	Cercle de 10 m de rayon
Mort au sol	5 < diam < 30	Echantillonnage linéaire
	Diam > 30	Cercle de 20 m de rayon Cubage par billons



Socle de la comparaison avec des habitats similaires en forêt gérée

Les Calanques dans la surveillance nationale de la biodiversité face au changement climatique

- Dispositif national ONF de surveillance en cours de mise en place sur une sélection de forêts en libre évolution représentant un **gradient d'aridité** et d'altitude
- Objectif 20 placettes par site
- Suivi de la flore, des habitats forestiers tous les 5 ans + selon possibilités fonge, insectes, avifaune, chiroptères, reptiles...



Forêt des Calanques

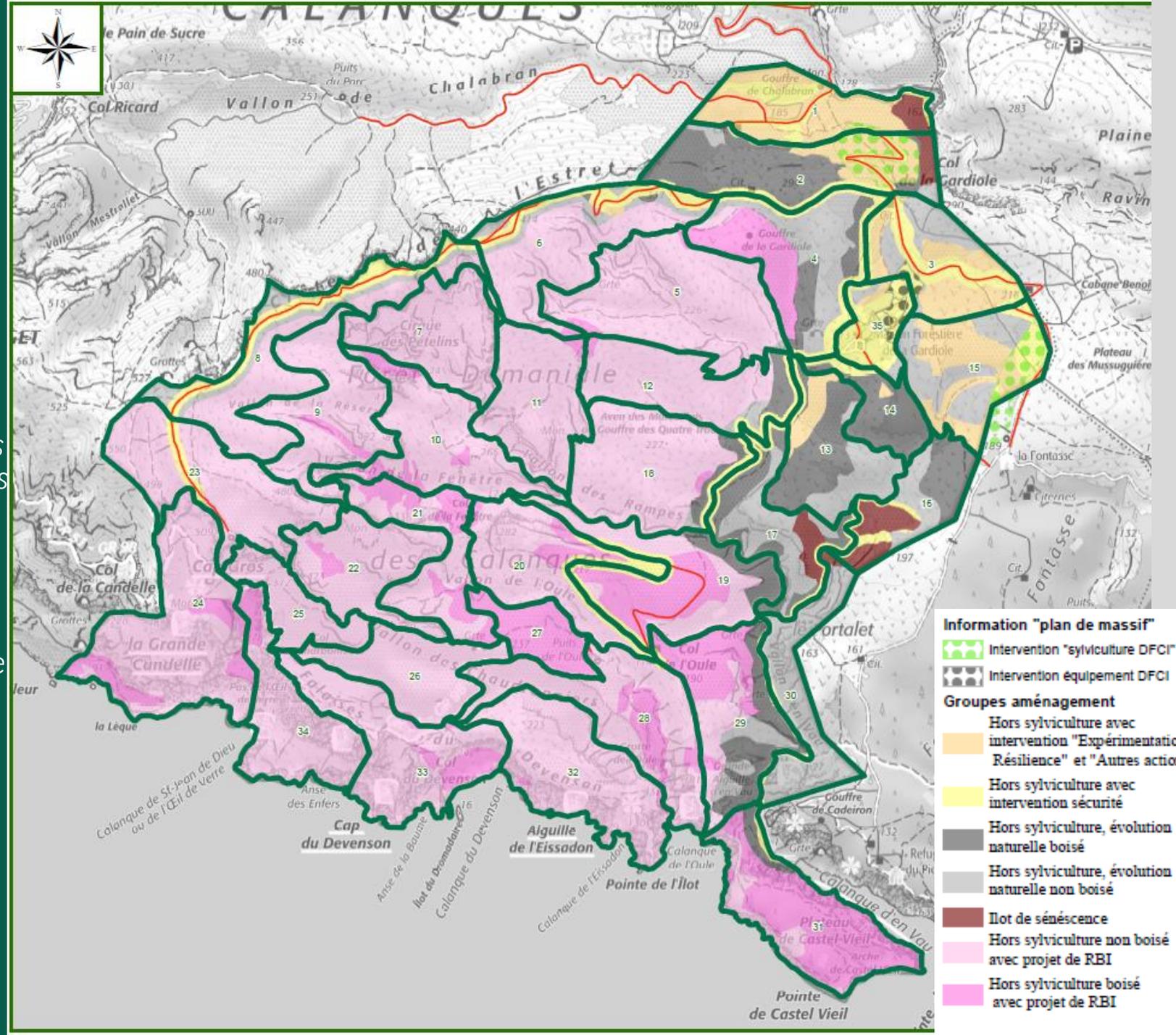


Aménagement forestier

document opposable validé par arrêté préfectoral - 2024

« La finalité de la future RBI sera de :

- Se substituer à la RBD actuelle dont les périmètres ne sont pas toujours compatibles avec l'hyper-fréquentation,
- Compléter le réseau national des réserves biologiques avec notamment des habitats de pinèdes mésogéens mais aussi des pinèdes de pin d'Alep classique
- Mettre en place un réseau de placettes permanentes de suivi de cette forêt singulière, en particulier dans un contexte de changement climatique (observations utiles pour les forêts en sylviculture de production qui vont augmenter dans ce contexte et concerner de nouvelles régions)
- Garantir la non intervention sur le long terme. »





Procédure de création : les étapes

- Élaboration du Plan de Gestion :
 - **État des lieux**
 - **Enjeux**
 - **Programme d'action**
- Rédaction du projet d'arrêté incluant la réglementation
- Présentation au CNPN et visite du site avec le rapporteur
- Arrêté interministériel de création
- Vie de la RB : mise en œuvre des actions et suivis, comités consultatifs de gestion annuels



Comité consultatif de création puis de gestion – à définir

- *PNCal et son Conseil Scientifique*
- *DREAL, DDTM, OFB*
- *Collectivités territoriales (Région, CG13, MAMP, Ville de Marseille)*
- *Pompiers, BMP, DFCI*
- *Conservatoire du Littoral*
- *Universités & recherche (IMBE, Inrae...)*
- *Associations naturalistes*
- *Associations d'usagers*





Élaboration du plan de gestion : au boulot !



Un plan de gestion à bâtir selon une trame nationale, en concertation avec les acteurs du territoire

Ce que l'on a fait :

- État des lieux : Consultation des bases de données, bibliographie
- Consultation du PNCal, des acteurs de la recherche et organismes experts de la biodiversité / porteurs de plans d'action

Ce que l'on souhaite faire :

- 2025** {
 - Échange avec les usagers
 - Comité de création 1 : état des lieux et enjeux
 - *Sorties terrain thématiques*
- 2026** {
 - Comité de création 2 : ateliers pour la définition du programme d'action
 - Comité de création 3 : présentation et échanges, finalisation
 - Présentation au CNPN
- 2027 - ...** • **Vie de la RB – comité de gestion**



État des lieux Usages

Randonnée et ses déclinaisons (trail...):

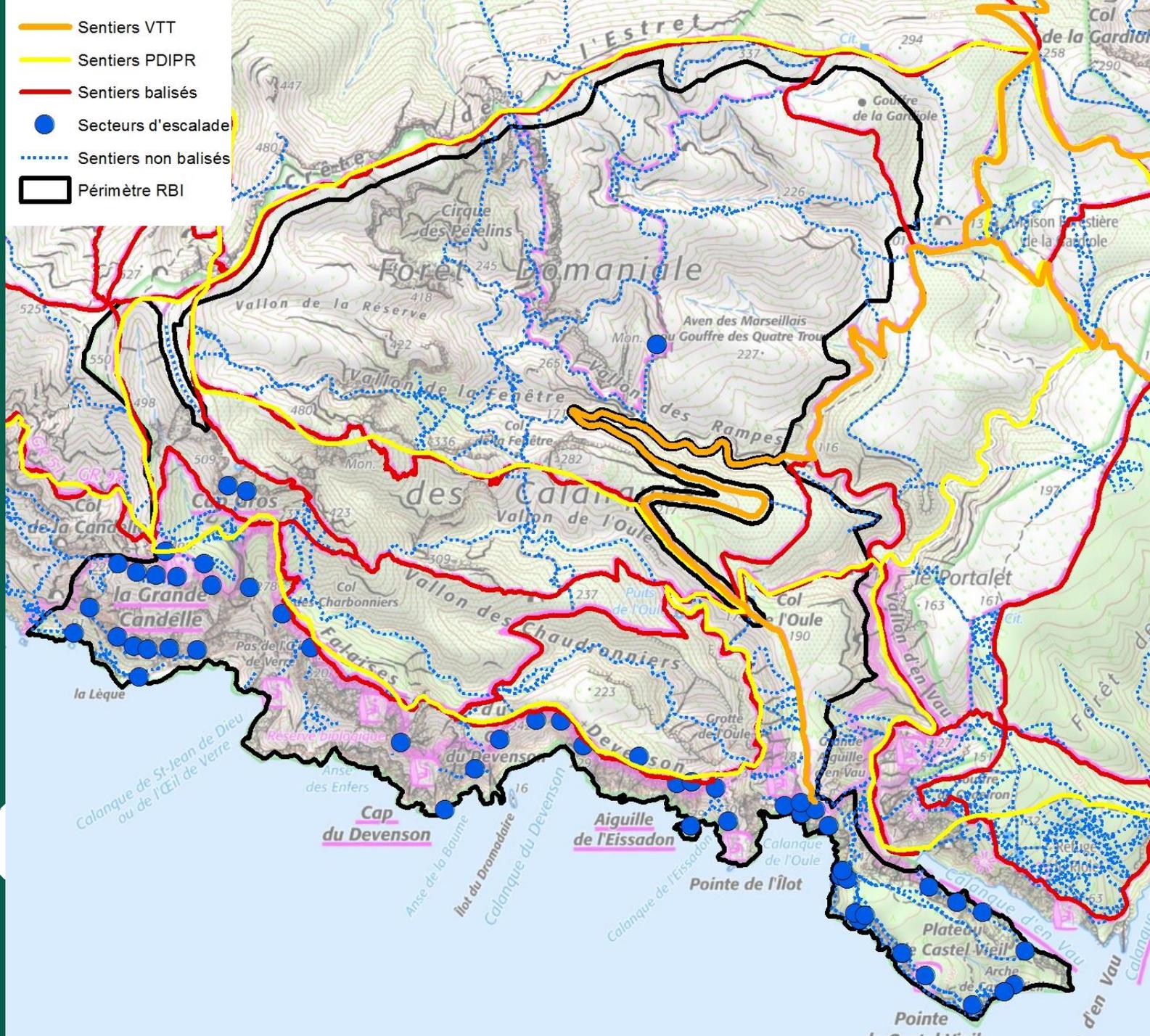
- GR, PDIPR et sentiers balisés
- Nombreux sentiers non balisés

Évènements :

- Trail des Calanques (CAF)
- Critérium des Calanques (Excursionnistes marseillais)

VTT :

- 1 itinéraire (Col de l'Oule-Belvédère d'En Vau)
- 1 activité économique de location de vélo avec promotion de cet itinéraire autorisé

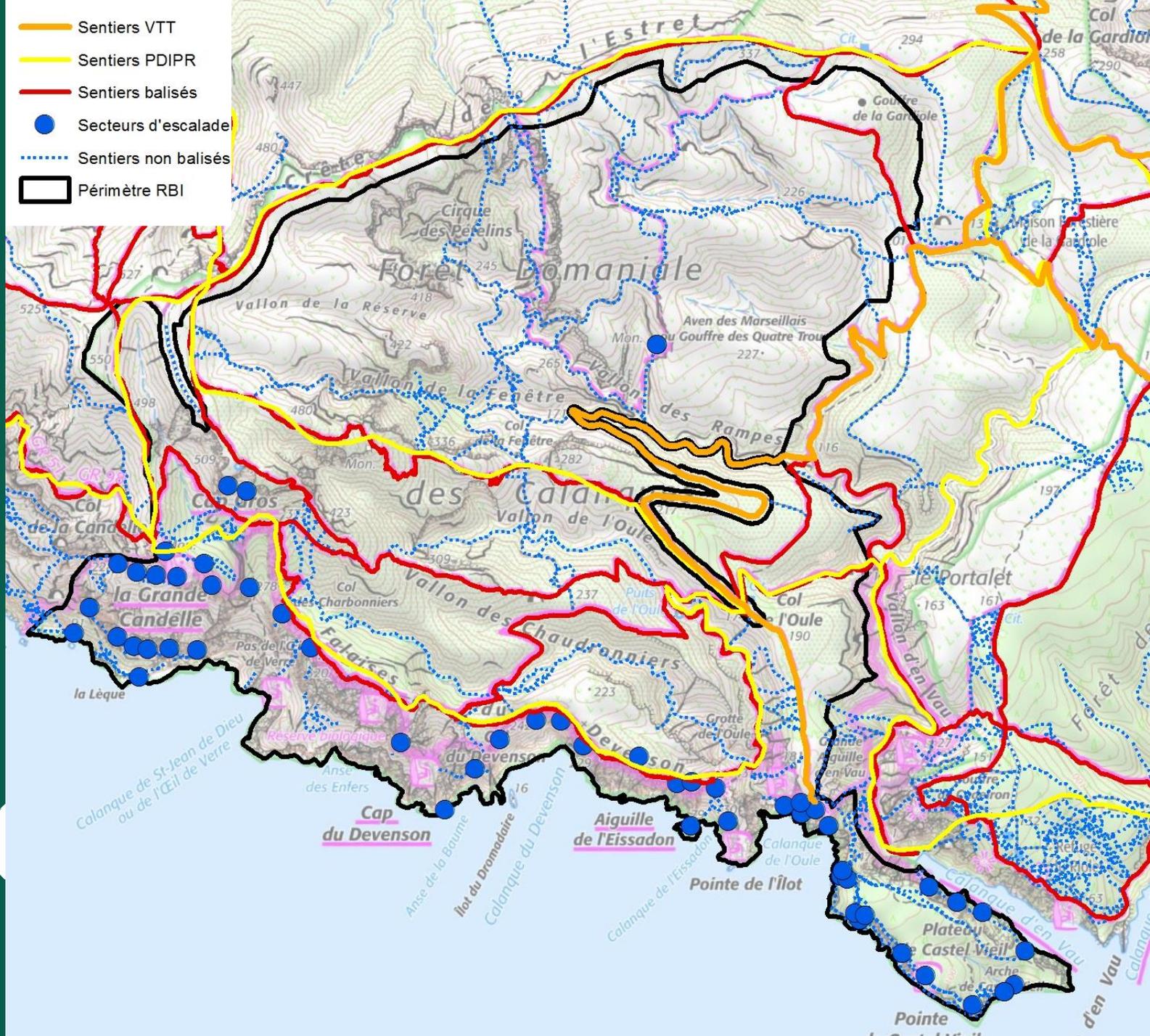


État des lieux Usages

Escalade :

- 56 sites référencés, majoritairement littoraux
- 517 voies référencées
- Au moins la moitié en terrain d'aventure

D'autres sites/ usages à faire remonter ?

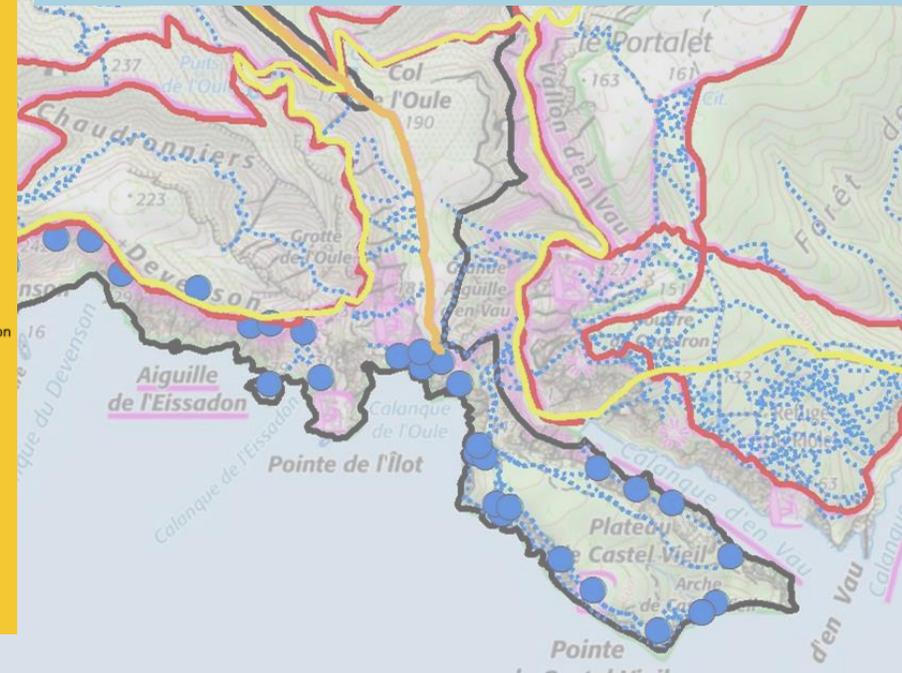
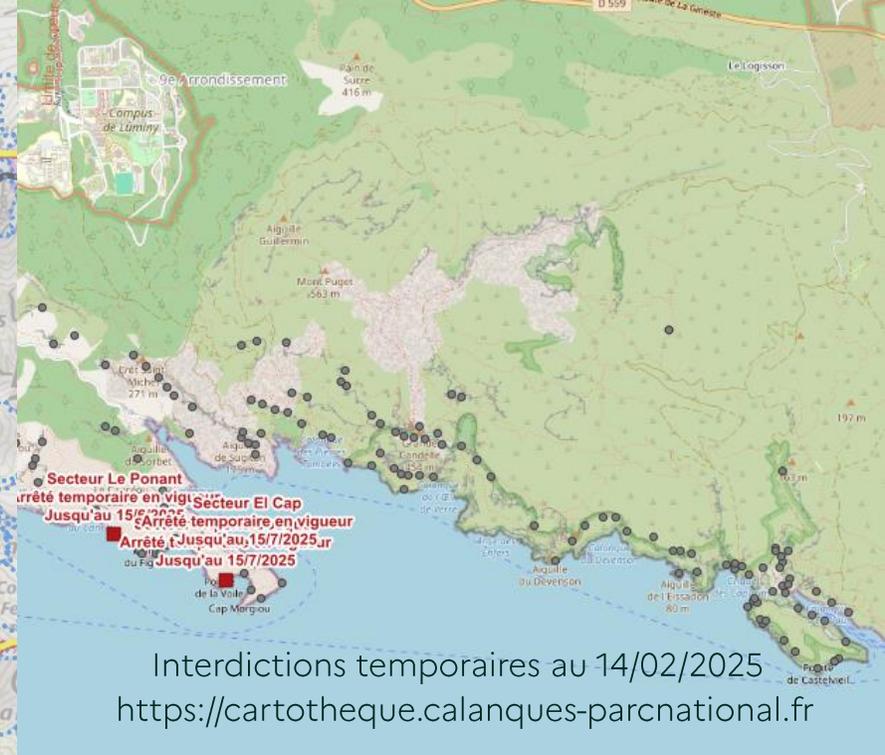
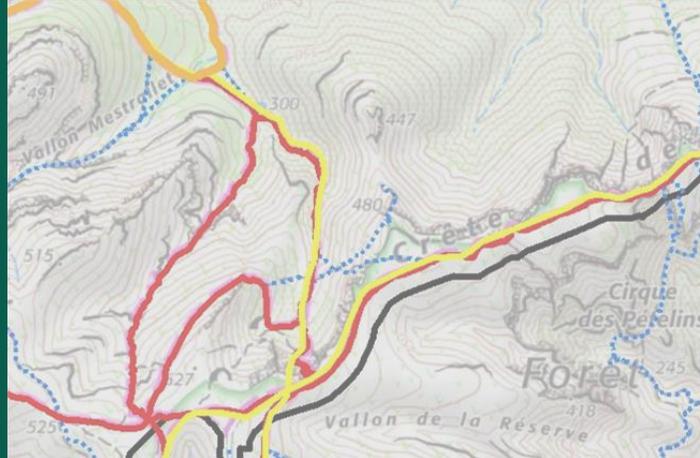


État des lieux Usages

Règlementation PNCA

- Escalade : Nouvelles voies soumises à autorisation, fermetures temporaires de voies possibles en cas de nidification (**secteur non concerné**)
- Rassemblements > 30 personnes soumis à autorisation, >100 interdits sauf manifestations historiques
- Interdictions de prélèvement d'espèces, drone, véhicules motorisés, usage du feu, camping/bivouac...
- Commissions spécifiques escalade et randonnée/sentiers

Pas d'ajout réglementaire de la RB



Enjeux Usages

Enjeux à l'interface biodiversité-usage
 Exemple du secteur Grande Candelle :
 Stations de flore protégée en pied de voies – ancienne signalétique dégradée

Lavatera maritime
 © H.Tinguy sur INPN



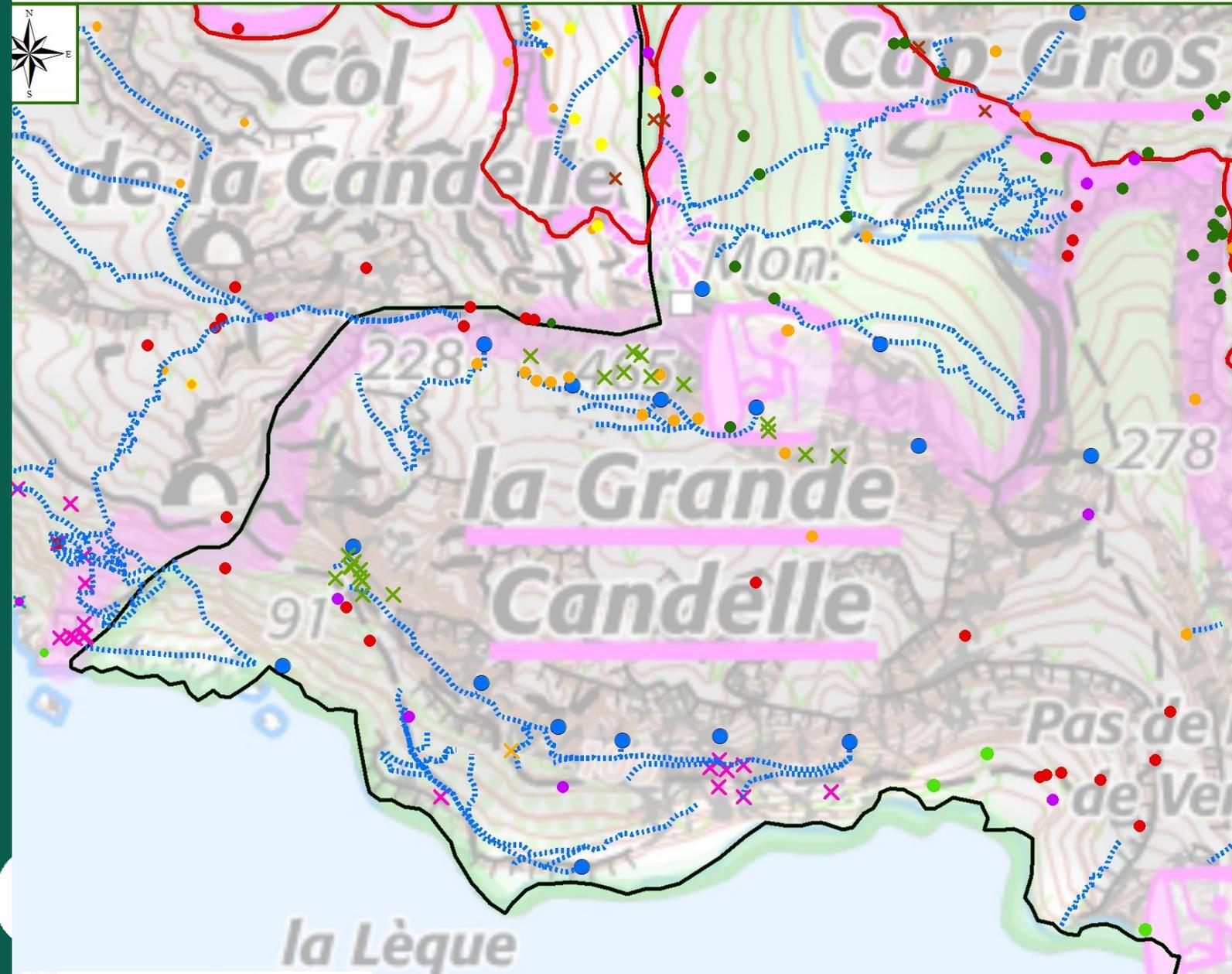
Héliantheme à feuilles de lavande
 © AH. Paradis sur INPN



© A. Baumel, IMBE
 Sabline de Provence



© PNCal
 Saladelle naine



- | | | | | | |
|---|------------------------------|---|---|---|--------------------------------|
| ✕ | <i>Helianthemum syriacum</i> | ● | <i>Iberis linifolia</i> subsp. <i>linifolia</i> | ● | <i>Cheirolophus intybaceus</i> |
| ✕ | <i>Malva subovata</i> | ● | <i>Limonium pseudominutum</i> | ● | <i>Arceuthobium gambyi</i> |
| ● | <i>Arenaria provincialis</i> | ● | <i>Polygala rupestris</i> | ✕ | <i>Orobranche staehelinae</i> |

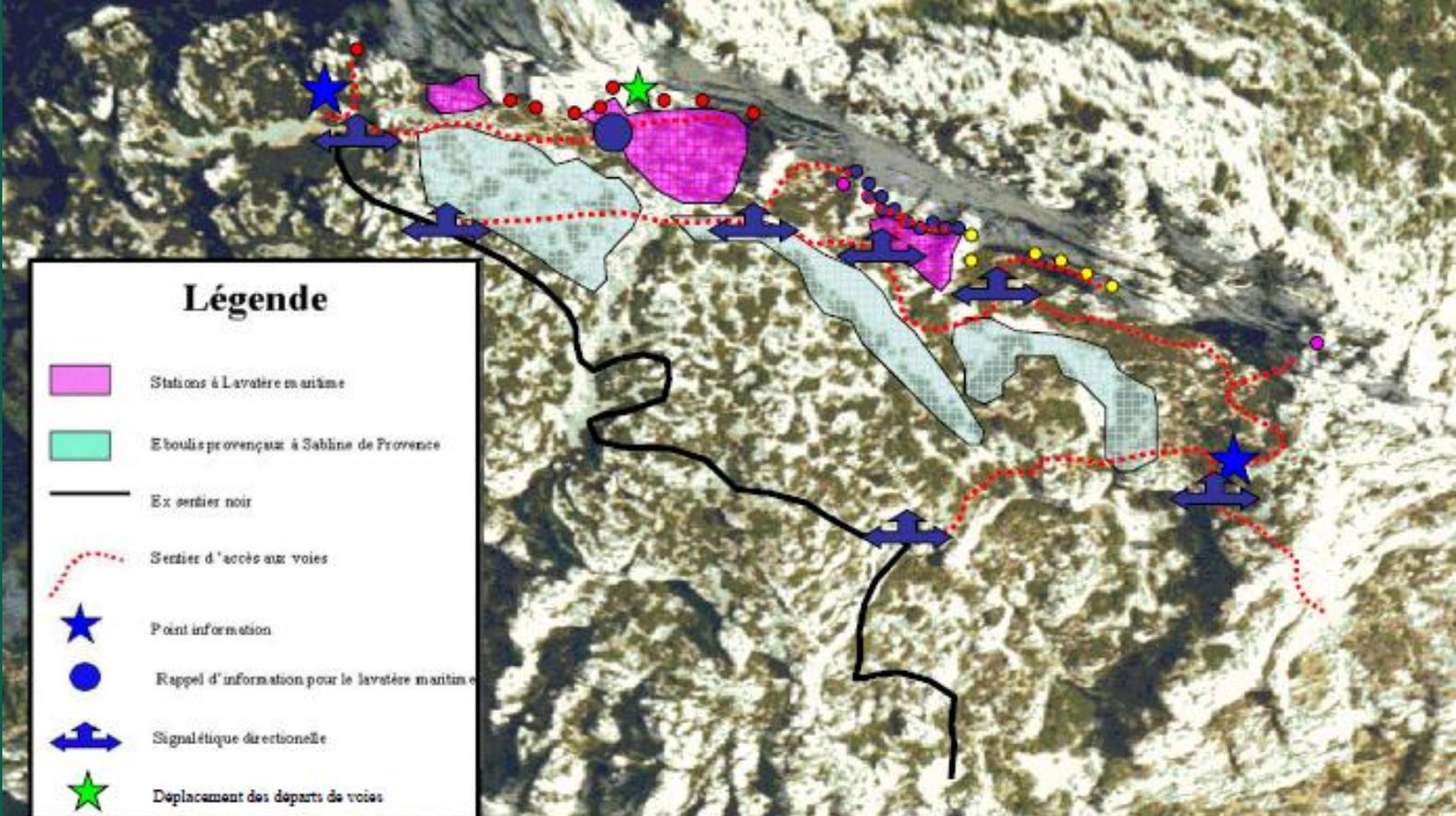
Pistes d'actions Usages

Exemple : 2008, aménagement du secteur de la Candelle

Portage ONF-FFME13 avec participation CAF, Excursionnistes, professionnels, GIP, DIREN

Aujourd'hui dégradé :

- Signalétiques et panneaux à renouveler?
- Retour sur l'intérêt de la démarche/ sa faisabilité ?
- Mises en défens des stations localisées ?



Conclusion : une réserve biologique sur la Gardiole



C'EST

- Un engagement de l'ONF à ne pas intervenir sur la végétation (*sauf espèces invasives*)
- Un observatoire du changement climatique au sein d'un réseau national
- Un outil de connaissance *via* des suivis scientifiques et naturalistes des écosystèmes
- Un outil de dialogue renforcé et de concertation sur l'étude et la gestion du territoire à travers le comité de gestion annuel



CE N'EST PAS

- Une mise sous cloche
- Des interdictions supplémentaires
- Un changement pour les usagers du territoire



Merci de votre attention

Contacts :

- jordane.gavinet@onf.fr (rédaction du plan de gestion)
- stephanie.beaume@onf.fr (responsable environnement 13-84)